MASTER RECHERCHE	PARCOURS « ENSEIGNEMENT »
1 ^e Année 1 ^e Semestre (30 ECTS)	1 ^e Année 1 ^e Semestre (30 ECTS)
UE1 – Méthodologie recherche + insertion 12H + 12H+ 6H 5 ECTS	UE1 – Méthodologie de la dissertation et du commentaire de texte + insertion 24H + 6H 5 ECTS
UE2 – Pratique philosophique de la traduction 6H+6H 5 ECTS	UE2 – Philosophie de l'éducation 1 24H 5 ECTS
UE3 – Histoire et philosophie des Sciences 12H+12H 5 ECTS	UE3 – Histoire et philosophie des Sciences 12H+12H 5 ECTS
UE4 – Philosophie politique 12H+12 H 5 ECTS	UE4 – Philosophie politique 12H+12 H 5 ECTS
UE5 – Esthétique 12H+12H 5 ECTS	UE5 – Esthétique 12H+12H 5 ECTS
UE6 – UE d'ouverture (1 parmi 2) (1) Séminaire dans un autre Master (2) Langue vivante	UE6 – UE de professionnalisation (1) Stage d'observation (2) Méthodologie de la recharghe
12H+12H 5 ECTS	(2) Méthodologie de la recherche 12H+12H 5 ECTS
1 ^e Année 2 ^e Semestre (30 ECTS)	1 ^e Année 2 ^e Semestre (30 ECTS)
UE7 – Philosophie morale 12H + 12H 5 ECTS	UE7 - Philosophie morale 12H + 12H 5 ECTS
UE8 – Pratique philosophique de la traduction 6H+6H 5 ECTS	UE8 – Méthodologie de la dissertation et du commentaire de texte 24H 5 ECTS
UE9 – Présentation argumentée du Projet de recherche 5 ECTS	UE9 – Présentation argumentée du Projet de recherche (= volet 1 du Mémoire professionnel) 5 ECTS
UE10 – Histoire de la Philosophie moderne 12H+12H 5 ECTS	UE10 – Histoire de la Philosophie 1 12H+12H 5 ECTS
UE11 Histoire de la Philosophie ancienne et médiévale 12H+12H 5ECTS	UE11 Histoire de la Philosophie 2 12H+12H 5ECTS
UE12 Histoire de la Philosophie contemporaine 12H+12H 5ECTS	UE12 Stage de pratique 12H+12H 5ECTS

2^e Année 3^e Semestre (30 ECTS) 2^e Année 3^e Semestre (30 ECTS) UE13 - Histoire de la Philosophie : études UE13 - Philosophie de l'éducation 2 autoriales 24 H 5 ECTS 5 ECTS 24 H UE14 - La philosophie et les langages UE14 - La philosophie et les langages **24**H 5 ECTS **24**H 5 ECTS UE15 – Philosophie générale UE15 – Philosophie générale 24H 5 ECTS 24H 5 ECTS **UE16** – Approfondissement UE16 - Préparation à l'oral du CA recherche en Philosophie et Histoire de la philosophie 1 5 ECTS 5 ECTS UE17 - Préparation à l'oral du **UE17 – Conférences** 5 ECTS UE18 - Méthodologie du mémoire et de la thèse UE18 - Méthodologie du mémoire et de la thèse 6H+6H 5 ECTS 5 ECTS 6H+6H 2^e Année 4^e Semestre (30 ECTS) 2^e Année 4^e Semestre (30 ECTS) UE19 - Histoire UE19 – Histoire de Philosophie: études de la **Philosophie:** études la autoriales autoriales 24H 5 ECTS 24H 5 ECTS UE20 - Sciences de l'homme et pragmatique UE20 – Stage en responsabilité 1 5 ECTS 5 ECTS 24H UE21 - Histoire de la philosophie de langue UE21 - Histoire de la philosophie de langue française française 12H 12 H 5 ECTS Épistémologie des Sciences Humaines et Sociales 4 ECTS UE22 - Epistémologie des Sciences humaines et **UE22 – Approfondissement** recherche en Philosophie et Histoire de la philosophie 2 sociales 5 ECTS 12 H 5 ECTS UE23 - Préparation des mémoires UE23 - Préparation à l'oral 24H 5 ECTS 12H 1ECTS UE24 - Stage en responsabilité 2 (= volet 2 du **UE24 – Soutenance du Mémoire Mémoire Professionnel**) 10 ECTS 5 ECTS

EXPLICATION DU DISPOSITIF

M1 S1

Les UE1 et 2 sont confiées à l'IUFM.

L'UE6 est consacrée au stage d'observation et à une initiation plus « resserrée » à la recherche (12h au lieu de 24). Le stage d'observation est validé sur la base d'un rapport de stage par le Responsable du Parcours en collaboration avec le responsable de la formation professionnelle.

M1 S2

L'UE8 est confiée à l'IUFM. La méthodologie de l'écrit est répartie sur les deux semestres, en alternant préparation à la dissertation et au commentaire de texte, pour permettre aux étudiants de s'entraîner sur l'ensemble de l'année avant les épreuves de novembre-décembre en M2 S3.

L'UE9 est consacrée à la soutenance du Projet de recherche, sans modification de son contenu : un projet de recherche. Il constitue le premier volet du « Mémoire professionnel ». Les étudiants auront ainsi profité d'une véritable initiation à la recherche. Les admis au concours peuvent néanmoins se voir octroyer un Master Recherche, dans le cadre de la « formation continuée », sans avoir à compléter leur formation en validant les UE transformées en UE « professionnalisantes », s'ils soutiennent leur Mémoire de recherche. La possibilité d'accéder à la formation doctorale. Les étudiants qui n'auraient pas été admis auront, quant à eux, à compléter leur formation.

L'UE12 intègre le stage de pratique. Elle est validée selon les mêmes modalités que l'UE6.

M2S3

Trois UE (13, 16 et 17) sont consacrées à la préparation de l'oral du concours, et confiées à l'IUFM. Parallèlement, sont maintenues les UE 14 et 15, ainsi que l'UE18 qui a pour fonction de permettre à ceux qui le souhaiteraient ultérieurement de présenter un mémoire de recherche et d'accéder ensuite à la formation doctorale. Cela semble d'autant plus important que le volume horaire l'UE de méthodologie de la recherche (UE6) a été réduit de moitié pour ménager une place au stage d'observation.

M2 S4

Conformément aux préconisations ministérielles, le S4 intègre « une composante forte de formation professionnelle ». Pour autant, elle ne devient pas « majoritaire », comme il est souhaité, dans la mesure où, en philosophie, la maîtrise de la « culture scientifique et disciplinaire » fait partie de la « formation professionnelle ». Les stages en responsabilité et en pratique accompagnée mobilisant les préparationnaires pendant 6 semaines de janvier à mars, on leur consacrera deux UE pendant le S4 (20 et 24). Elles seront validés selon les mêmes modalités que l'UE6, et constitueront le volet 2 du Mémoire professionnel. La note finale obtenue par l'étudiant se compose de la note obtenue à l'UE9 (50%) et de la note obtenue à l'UE24 (50%). L'étudiant est déclaré titulaire d'un Master Professionnel de Philosophie, parcours « Enseignement », si la note finale est égale ou supérieure à 10/20. Il lui appartient ensuite, s'il le souhaite, pendant son année de professeur stagiaire ou ultérieurement, de soutenir un Master Recherche qui lui ouvrira l'accès, lorsqu'il en sera titulaire, à la formation doctorale. Nous sommes alors dans le cadre de la « formation continuée ».

L'UE 23 est affectée à la préparation de l'oral du concours.